# M. L. BLUM, PARLE, AUJOURD'HUI, A AMIENS

Le Parti S.F.I.O. organise, aujourd'hui, samedi 3 décembre, à 20 h. 30, à Amiens, une réunion publique au cours de laquelle M. Léon Blum, ancien président du Conseil, prendra la parole.

Y prendront également la parole MM. Dupré, député du Nord ; Lefebvre, député de la Charente Inférieure et Tanguy-Pringent, député du Finistère.

Cette conférence sera publique et contradictoire.

# On dément à Prague, les informations relatives à la réalisation d'une unité monétaire germano-tchèque

Prague, 2. — Les milieux officiels de Prague démentent catégoriquement la nouvelle annonçant le départ de M. Chvalkovsky pour Berlin demain et en particulier les informations concernant la réalisation d'une unité monétaire germano-tchécoslovaque.

### Demande du gouvernement slovaque

Prague, 2. — Le Gouvernement Slovaque a demandé que le Gouvernement central nomme un Slovaque dans les légations de Tchécoslovaquie à l'étranger et en particulier dans les pays où se trouvent des émigrés slovaques, c'est-à-dire en Amérique, en Belgique, en Allemagne et en France.

# LE DIFFÉREND polono-tchécoslovaque est définitivement réglé

Varsovie, 2. — On communique officiellement que le 30 novembre, le gouvernement tchécoslovaque, par l'intermédiaire du ministre de Pologne à Prague a adressé à nouveau au gouvernement polonais l'expression de son vif regret à l'occasion des tragiques evenements survenus le 27 novembre au cours de l'occupation de Worzyna par les troupes polonaises.

En même temps l'attaché militaire tchécoslovaque a Varsovie, par ordre du commandement de l'armée tchecoslovaque a exprimé au chef d'Etat-Major général les vifs regrets de l'armée en face de la bonne volonté manifestée par le gouvernement tchecoslovaque à l'egard de cet évenement, le gouvernement polonais a considere l'affaire comme close.

D'autre part, les délégations polonaise et slovaque, ont signé le protocole délimitant la frontière polono-slovaque.

faites une cure d'Urodonal qui, seul, combat : rhumatismes, goutte, sciatique et évite le vieillissement précoce.

URODONAL antiurique parfait

Toutes Pharmacies ou Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris.

CHATELAIN, LA MARQUE DE CONFIANCE


# LES PETITS FONCTIONNAIRES ET LES ASSURANCES SOCIALES

M. F. de Saint-Just, député du Pas-de-Calais, nous prie d'insérer la réponse ci-dessous, qui lui a été adressée par le ministre du Travail, à la suite d'une démarche faite par lui en faveur des petits fonctionnaires.

« Monsieur le Député et cher collègue,

» Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le cas des petits fonctionnaires (secrétaires de mairies, instituteurs, etc...), qui ont un traitement inférieur à 30.000 francs et ne sont pas assujettis aux assurances sociales.

» J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre. Je ne manquerai pas de l'examiner avec la plus bienveillante attention et de vous tenir au courant de la suite qu'il me sera possible de donner à votre intervention.

» Veuillez agréer, Monsieur le Député, etc. — Le Ministre : **Charles Pomaret** ».


**18 plantes 18 plantes 18 plantes**

composent le Thé des Familles. Elles agissent sur l'estomac, le foie, l'intestin pour combattre votre constipation. Chaque soir prenez une infusion de cette délicieuse tisane. En vente chez votre pharmacien, la boîte 6 fr. 75.

THÉ DES FAMILLES

9001


L'ANTISÉMITISME

# DE NOUVELLES LOIS SUR LES JUIFS SONT ATTENDUES EN ALLEMAGNE

### On croit que les Israélites vont être astreints à porter un insigne distinctif

Berlin, 2. — De nouvelles lois sur les juifs sont attendues en Allemagne. En particulier, on est persuadé que faisant suite au décret leur interdisant de paraître en public aux jours de la solidarité nationale allemande, les juifs seront astreints à porter un insigne distinctif.

### « Il y a 700.000 Juifs d'Allemagne pouvant émigrer... », *écrit un journal allemand*

Berlin, 2. — Le « Deutsche Wopkswirt » consacre un long article de sa revue au problème juif. Il souligne « qu'il est on ne peut plus urgent de trouver d'autres places dans le monde pour les hébreux d'Allemagne. Ceux âgés de 55 ans pourront rester en Allemagne. Mais il y a environ 700.000 juifs d'Allemagne, d'Autriche et des Sudètes pouvant émigrer. Aux juifs d'Amérique de venir principalement en aide à 90.000 juifs d'Allemagne en mesure d'émigrer immédiatement ».

### Les autorités nazies de Dantzig poursuivent leur action antisémitique

Varsovie, 2. — Les autorités nationales-socialistes de Dantzig poursuivent leur action antisémitique. Une récente ordonnance oblige tout commerçant juif — polonais ou dantzigois — d'indiquer à bref délai le montant de ses avoirs à Dantzig et à l'étranger. Cette mesure est interprétée généralement comme visant la participation de la population juive de Dantzig à la contribution d'un milliard de marks imposée aux juifs allemands à la suite de l'assassinat du conseiller Von Rath. Cette participation prendrait notamment la forme d'avances sur les impôts à payer pour l'année 1939.

Pour cela, les autorités fiscales fixes dés maintenant d'une façon arbitraire les sommes à payer. Ces mesures sont également appliquées à des entreprises polonaises qui ont des représentants juifs à Dantzig.

### 200 enfants juifs allemands sont arrivés en Angleterre

Londres, 2. — Deux cents enfants juifs allemands sont arrivés ce matin à Harwich. Ils constituent le premier contingent des 5.000 enfants réfugiés devant être recueillis en Grande-Bretagne pour s'entraîner aux occupations qu'ils seront appelés à exercer plus tard dans les possessions britanniques d'outre-mer.

### 240 autres ont traversé la frontière germano-hollandaise

Amsterdam, 2. — 240 enfants juifs d'Allemagne, dont un certain nombre appartenaient à des orphelinats qui ont été détruits, sont arrivés aujourd'hui à la station frontière d'Oldenzaal d'où ils seront dirigés sur l'Angleterre.

On attend la semaine proch ne 800 enfants, dont 300 venant de Vienne; 100 seront hébergés en Hollande, les autres iront également en Angleterre.

### Réunion à Londres du Comité pour les réfugiés

Londres, 2. — Le comité des vice-présidents de la conférence internationale d'Evian pour les réfugiés s'est réuni ce matin à la trésorerie britannique. H. Henry Bérenger y représentait la France.

### Le 1er août, l'Allemagne comptait 9.000 détaillants juifs

Berlin, 2. — D'après les estimations de l'organisation centrale du commerce de détail, il y avait en Allemagne, au 1er août, 9.000 détaillants juifs. Un certain nombre de ces magasins ont été aryanisés depuis. Sur le reste, on estime qu'un tiers sera maintenu et aryanisé et que les deux tiers des magasins seront fermés.

La proportion des magasins juifs dans l'ensemble était au 1er août, de 1.6 %, de sorte qu'on peut affirmer que l'aryanisation était déjà très poussée.

# LES ASPIRATIONS ITALIENNES SUR LA CORSE ET LA TUNISIE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

### Un télégramme au Président du Conseil

Rabat, 2. — A la suite des manifestations qui se sont produites hier, à Rome, et qui ont été publiées dans la matinée d'hier par la presse locale, le bureau de la Fédération Marocaine de l'Union Socialiste Républicaine réuni à Casablanca, a adressé le télégramme suivant au président du Conseil :

« La Fédération Marocaine de l'Union Socialiste et Républicaine, profondément indignée par la manifestation organisée hier par la Chambre italienne et dirigée contre l'intégrité du territoire de la France, réclame du gouvernement de la métropole une politique extérieure énergique imposant à tous le respect de notre pays. »

### UNE DÉCLARATION DE M. LE PROVOST DE LAUNAY AU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Paris, 2. — Tout en reconnaissant rompre avec les habitudes et les traditions de l'Hôtel de Ville, M. Le Provost de Launay, qui présidait la séance du Conseil municipal de Paris, a tenu hier, sous sa responsabilité, à faire une déclaration sur les événements survenus la veille à Rome.

— J'ai, a-t-il dit, appris avec douleur les paroles qui ont été prononcées hier à la Chambre italienne et les manifestations qui en ont été la suite.

» Nous sommes aujourd'hui, poursuit le président du Conseil municipal, la seule assemblée délibérante en exercice et c'est pourquoi je traite un sujet qui ne nous est pas habituel. Je suppose que l'on ne peut m'accuser d'incompréhension latine. J'ai bien des fois donné — et tout récemment encore — à cet égard des témoignages de mes sentiments. Je ne le regrette pas. Mais, parlant en votre nom à tous, je tiens à affirmer que, lorsque de l'autre côté des Alpes on parle d'une certaine façon de la Tunisie et de la Corse, nous considérons qu'il y a là un sujet interdit. »

A ce moment, au milieu de l'émotion de l'assemblée, M. Pinelli, qui est Corse, interrompt le président et déclare, au milieu des applaudissements, que la Corse est profondément française.

« Je reconnais votre émotion, mon cher Pinelli, et je la partage », déclare M. Le Provost de Launay.

# M. A.-F.-PONCET EST REÇU PAR LE COMTE CIANO

Rome, 2. — M. André-François Poncet, ambassadeur de France, a été reçu ce soir en audience, par le comte Ciano.

### L'entretien de l'Ambassadeur avec le Ministre

Paris, 2. — On apprend que M. André François Poncet, ambassadeur de France à Rome, a fait cet après-midi une démarche auprès du comte Ciano, ministre des affaires étrangères, au sujet des manifestations qui ont eu lieu avant-hier à la Chambre fasciste où les députés ont poussé comme on le sait, les cris de « Corse, Tunisie ». Ponctuant ainsi le passage des déclarations du comte Ciano concernant les « aspirations naturelles du peuple italien ».

L'entretien, entre M. François Poncet et le comte Ciano a duré trois quarts d'heure environ.

M. Georges Bonnet, d'ailleurs avait dès hier, appelé l'attention de M. Guariglia, ambassadeur d'Italie, à Paris, sur ces manifestations.

### LES COMMENTAIRES BRITANNIQUES

Londres, 2. — Les manifestations qui ont eu lieu avant-hier à la Chambre italienne provoquent dans la presse anglaise une impression d'autant plus détestable qu'elle y voit davantage le signe d'une manœuvre que d'un mécontentement spontané.

Les journaux favorables aux projets romains de M. Chamberlain évitent généralement de commenter la nouvelle, mais les adversaires de l'accord anglo-italien et de la visite des ministres britanniques à M. Mussolini voient leur thèse renforcée. Ce n'est guère que dans leurs correspondances de Rome que les journaux favorables à M. Chamberlain indiquent leur impression.

Le correspondant du « Times », dans la capitale italienne, écrit par exemple : « Il semble que l'Italie veuille maintenir avec la France des relations aussi désagréables que possible afin de voir ce que cette attitude peut lui rapporter. »

Le rédacteur diplomatique du « Manchester Guardian » écrit : « Le discours du comte Ciano peut difficilement être considéré comme de bon augure pour la visite de M. Chamberlain à Rome. Il semble que ce discours fasse partie de la campagne antifrançaise menée par l'Italie, campagne que « le règlement de Munich » n'a rendu que plus vigoureuse. Ce « règlement » paraît avoir convaincu M. Mussolini et ses associés que l'Italie, elle aussi doit remporter « une victoire » et que cette « victoire » ne doit pas être seulement constituée par la reconnaissance de l'Empire italien. »

### « L'ITALIE EST PRÊTE A MARCHER MÊME, SI NÉCESSAIRE, CONTRE LA FRANCE... »

Rome, 2. — M. Virginio Gayda publie dans le « Giornale d'Italia » un article de caractère polémique où il affirme que contrairement à certains bruits mis en circulation à l'étranger au moment de la crise de fin septembre, il n'a jamais existé de dissentiment entre le régime et la couronne. Il s'étonne des réactions de l'opinion française aux manifestations qui ont marqué à la Chambre, le passage du discours du comte Ciano, touchant les aspirations naturelles du peuple italien.

Le publiciste officieux déclare que les 16 années de régime fasciste, ont formé et trempé la nouvelle et fière conscience des Italiens. Puis, il écrit : « Aujourd'hui l'Italie laborieuse et guerrière a une substance et un rythme qui donne à sa politique extérieure la possibilité de suivre une course rectiligne et de prendre des décisions inflexibles au service de la justice européenne et de la sauvegarde de tous les droits italiens déjà satisfaits et de ceux qui restent à satisfaire ». Et il conclut : « La nation italienne solidaire avec son gouvernement est aujourd'hui prête à tout. Elle est prête à marcher, à marcher même si nécessaire contre la France ».

Par ailleurs, le journal « Telegrafo » de Livourne, s'élevant contre certaines interprétations données à l'étranger aux manifestations de la Chambre fasciste affirme que ce n'est pas une poignée d'hommes seulement mais le peuple italien tout entier, qui est « passionnément nationaliste et impérialiste » plus impérialiste même que les députés qui ont poussé à la Chambre les cris de « Tunisie ! Tunisie ! »

# L'adhésion de l'Italie au traité naval de Londres 1936

### L'instrument diplomatique a été signé hier par le comte Grandi ambassadeur d'Italie

Londres, 2. — L'instrument diplomatique enregistrant l'adhésion de l'Italie au traité naval de Londres de 1936 a été signé ce matin à 11 h. 30, au Foreign Office par le comte Grandi, ambassadeur d'Italie, au nom de son gouvernement et par M. David Montagu Douglas Scott, sous-secrétaire d'Etat adjoint au Foreign Office, au nom du gouvernement britannique.

A l'issue de la cérémonie, M. Montagu Scott a remis au comte Grandi une communication du gouvernement britannique réaffirmant l'intention de l'Angleterre de ne pas construire de bâtiments de ligne d'un déplacement supérieur à 40.000 tonnes aussi longtemps que cette limite ne sera pas dépassée par les autres Etats européens.

On sait que l'Angleterre avait fait état de la clause de sauvegarde du traité de 1936 en vertu de laquelle le tonnage primitif de 35.000 tonnes peut être élevé à 45.000 tonnes.

Les gouvernements américain et français vont être immédiatement informés officiellement de l'adhésion de l'Italie au traité.

# GRAVES INONDATIONS EN ANATOLIE

### 72 personnes ont été noyées et on signale de nombreux disparus

Stamboul, 2. — 72 personnes ont été noyées et de nombreuses autres ont disparu au cours d'inondations de la rivière Ourfa, dans l'Anatolie du Sud-Ouest. Plusieurs milliers de têtes de bétail ont également péri.

# SIR KINGSLEY WOOD EST A PARIS

Londres, 2. — Sir Kingsley Wood, secrétaire d'Etat de l'Air a quitté Hendon à 13 h. 20 pour Paris à bord d'un avion du Conseil supérieur de l'Air.

### L'arrivée à Paris

Le Bourget, 2. — Sir Kingsley Wood est arrivé à 14 h. 57.

# QUATRE ARABES TUÉS, DIX-SEPT BLESSÉS, DANS UN ENGAGEMENT A HAIFA

Haïfa, 2. — Hier, alors que les enquêteurs militaires effectuaient une ronde autour du poste central de police de Haïfa, un groupe de rebelles a tiré du haut des toits sur les soldats.

Un engagement s'est alors produit au cours duquel quatre Arabes ont été tués et dix-sept blessés.

### Des ouvriers Juifs attaqués près de Beisan

Jérusalem, 2. — Une bande de rebelles a attaqué ce matin des ouvriers juifs faisant un sentier dans la région de Beisan. Deux Juifs ont été tués. Les troupes anglaises poursuivent les assaillants.

### Un Arabe condamné à mort

Jérusalem, 2. — Un Arabe a été condamné à mort pour port d'armes. Deux incidents ont témoigné aujourd'hui de la continuation de l'activité des rebelles.

Un train de voyageurs, venant d'Egypte, a déraillé à la suite d'un attentat et un dépôt de pétrole a été incendié.

# Le Chancelier Hitler est arrivé hier en pays sudète

### Le dirigeable « Graf Zeppelin » a survolé les territoires nouvellement annexés à l'occasion de l'ouverture de la campagne électorale

Francfort-sur-le-Mein, 2. — Le « Graf Zeppelin » a quitté Francfort ce matin pour survoler les territoires sudètes à l'occasion de la campagne électorale.

Le dirigeable a survolé aujourd'hui Eger et Komotau.

### Reichenberg est en fête

Reichenberg, 2. — Le pays sudète attend avec impatience la nouvelle visite du Führer qui doit prononcer un discours à Reichenberg ce soir. Tous les magasins sont fermés, toutes les maisons sont pavoisées en signe de fête. Le dirigeable « Graf Zeppelin » survole cet après-midi le pays sudète.

### L'arrivée du Fuhrer

Reichenberg, 2. — Le chancelier Hitler est arrivé à 14 h., en train spécial, salué par M. Konrad Henlein et les personnalités sudètes.

### Réception du Chancelier à l'Hôtel de Ville

Reichenberg, 2. — Le chancelier Hitler a été reçu solennellement cet après-midi, à l'Hôtel de Ville, de Reichenberg. Après une allocution de bienvenue du bourgmestre, le Führer, selon le D.N.B., a remercié les Allemands des Sudètes de leur fidélité et de leur tenacité, qui lui ont permis de changer le cours de l'histoire.

Le bourgmestre a offert ensuite, à M. Hitler, au nom de la Cité, une tapisserie en brocart d'or tissée à la célèbre école de l'industrie textile de Reichenberg, d'après un modèle italien découvert en 1928, à Prague, dans la cathédrale Saint-Guy, lors de l'ouverture des tombes royales de Bohême.

Avant d'être reçu à l'Hôtel de Ville, le chancelier Hitler s'est rendu au commissariat du Reich, en Bohême allemande, installé dans l'ancien Lycée tchèque.


Ligue Internationale contre le Racisme

FÉDÉRATION DU NORD (Section de Lille)

**GRAND BAL** DE BIENFAISANCE

Au profit des victimes des persécutions racistes, sous la présidence d'honneur de M. Charles SAINT-VENANT, député-maire

**SAMEDI 3 DÉCEMBRE à 21 heures**

Salle des Ambassadeurs, avec le célèbre orchestre-Jazz de Radio P.T.T. Nord

Direction : DEHETTE et DUCHÊNE

ATTRACTIONS, SURPRISES, TOMBOLA

DROIT DE VESTIAIRE : 10 Francs

2621


# LE GOUVERNEMENT DE L'ÉQUATEUR A DÉMISSIONNÉ

Quito, 2. — Le président Borrero a présenté sa démission qui a entraîné celle de tous les membres du Cabinet.

L'assemblée nationale a accepté cette démission et s'est réunie pour envisager l'élection immédiate du nouveau président constitutionnel.

L'assemblée nationale a élu, comme président constitutionnel de l'Equateur, pour une période de quatre ans, le docteur Aurelio Mosquera Narvaez, chef suprême du parti libéral. Devant cette élection, les députés conservateurs se sont retirés.

M. Narvaez a déclaré qu'il ne formera pas un cabinet de concentration. On estime que vette élection est un triomphe pour les partis de gauche.


St-NICOLAS -- NOEL -- NOUVEL AN

**LILLE-SPORT** 118, rue de Paris à LILLE

Grand CHOIX DE JOUETS SPORTIFS et BICYCLETTES à crédit avec 75 francs

2625


# LE NOUVEL ATTACHÉ MILITAIRE ALLEMAND EN FRANCE

Berlin, 2. — Le « D. N. B. » annonce que le lieutenant-colonel von Horn, de l'état-major général est nommé attaché militaire pour la France et le Portugal, avec siège à Paris, en remplacement du général Kuehlenthal.

# LE DÉCRET-LOI RELATIF AUX CAISSES D'ÉPARGNE

Paris, 2. — M. André Lebert, sénateur de la Sarthe, président de la Commission supérieure des Caisses d'Epargne a demandé à interpeller le ministre des Finances sur les conditions dans lesquelles a été rendu le décret-loi du 12 novembre 1938 relatif aux caisses d'épargne et sur les dispositions nouvelles que contient ce décret.

# AU CONSEIL D'ÉTAT

Paris, 2. Le Conseil d'Etat, statuant au contentieux dans sa lecture du 2 décembre, sur la requête de la Compagnie générale pour l'éclairage et le chauffage par le gaz et l'électricité, annule un arrêté du Conseil de Préfecture interdépartemental de Lille du 20 février 1935, rejetant leur demande d'indemnité, pour charges extracontractuelles, à la ville de Saint-Omer. L'arrêté est renvoyé devant le Conseil de Préfecture.


BON-PRIME

**LE NIL** Le meilleur Papier à Cigarettes OFFRE A SES FUMEURS

UN AGRANDISSEMENT-PORTRAIT 18x24 cm., sépia ou couleurs

Nous adresser une bonne photo (qui vous sera retournée avec l'agrandissement franco, une quinzaine de jours après). 3 couvertures vides de cahiers LE NIL et 3 fr 25 en timbres-poste pour frais divers

Offre publicitaire garantie sans aucun frais supplémentaire

Société Papiers à cigarettes LE NIL, Joseph Bardou et fils, Angoulême (N° 120)

N.-B. — Si, malgré votre insistance, vous ne pouviez vous procurer de NIL chez votre débitant, donnez-nous son adresse et ajoutez 1 franc à votre demande : nous joindrons à l'envoi les 3 cahiers LE NIL nécessaires.

N° 98

9420


A LA COMMISSION DES FINANCES

# L'examen du budget de la Santé Publique

Paris, 2. — La commission des finances de la Chambre a examiné ce matin le budget de la Santé publique.

Au cours d'un exposé général, M. GARCHERY, rapporteur, a critiqué les dispositions du décret relatif aux conditions d'admission à l'assistance obligatoire, décret dont il a demandé la révision.

M. GUY, mandataire de la commission de l'hygiène, a regretté l'insuffisance des crédits pour la lutte contre la tuberculose et le cancer. Divers chapitres du budget de la santé publique ont été ensuite adoptés. Plusieurs ont été réservés. En ce qui concerne notamment les allocations aux familles dont les soutiens indispensables ont été appelés sous les drapeaux, des observations ont été présentées sur les conditions d'attribution de ces allocations lors de la mobilisation partielle de septembre dernier, le chapitre a été réservé en vue de l'audition du ministre.

# JOURNÉES DE RAPPROCHEMENT POUR LA PAIX

Les 3 et 4 décembre, les « Fils des Tués » organisent deux journées de rapprochement entre orphelins de guerre français et étrangers. Au cours de ces deux journées, plusieurs manifestations ont été prévues, notamment une cérémonie à l'Arc de Triomphe, à 18 h 30, où M. Georges Bonnet ravivera la flamme, et un banquet au Palais d'Orsay, à 20 h. 30, qui sera présidé par M. le Ministre des Affaires étrangères, en présence de M. le Ministre des Pensions et de nombreuses personnalités.


**GALERIES BARBÈS**

DE PARIS SUCCURSALE à

**LILLE**

114, Rue Nationale

9383


# LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX PROTÈGE LA JEUNESSE

La XIe campagne nationale du timbre antituberculeux « Net et propre », qui a été solennellement ouverte le 2 décembre, par M. Albert Lebrun, président de la République, se place, cette année, sous le signe de la protection de la jeunesse contre la tuberculose.

La jeunesse, légitime objet de nos plus chères préoccupations, n'a-t-elle pas été depuis le début des campagnes nationales la privilégiée et la grande bénéficiaire de l'œuvre éducative et financière du timbre antituberculeux.

Si l'on considère tout ce que le timbre antituberculeux a permis de réaliser pour le sauvetage des vies humaines, on constate que ce sont surtout les enfants et les adolescents qui ont pu, grâce à lui, être placés opportunément et rapidement dans les établissements de preservation.

Il serait facile de citer les nombreux exemples qu'offrent les départements au sujet de la multiplication de ces placements.

D'une façon générale, pour fixer les esprits, disons que c'est grâce au timbre antituberculeux, que les placements dans les préventoria, en particulier, ont pû être décuplés au cours de ces dernières années.

L'Œuvre antituberculeuse est donc bien un efficace agent de protection de la jeunesse contre le fléau, puisque, non seulement, elle permet la multiplication des placements dans les préventoria, mais encore — ce qui est essentiel — de les effectuer, de la façon la plus rapide.

A partir de ce jour, contribuez tous généreusement à cette œuvre de salut, en achetant le nouveau timbre antituberculeux : « Net et propre ».


**Le Réveil Illustré** 20 Pages 0.50

*paraît le MERCREDI*

EN VENTE PARTOUT


LA GUERRE EN CHINE

# La ville de Kweilin a été bombardée par les Japonais et il y eut 171 victimes

Tokio, 2. — De l'agence chinoise « Central News » : Une escadre aérienne de 35 appareils japonais a soumis la ville de Kweilin, capitale de la province méridionale du Koutngsi, au bombardement le plus violent qu'elle ait subi depuis le début des hostilités. Plus de 60 bombes sont tombées sur la cité, la plupart sur les quartiers les plus fréquentés, détruisant de nombreux immeubles et faisant 171 victimes, pour la plupart des femmes et des enfants. De nombreux projectiles étaient de nature incendiaire.

### LE GOUVERNEMENT JAPONAIS PROTESTE AUPRÈS DU CHARGÉ D'AFFAIRES DE L'U. R. S. S. A TOKIO

Tokio, 2. — Le ministre des Affaires étrangères a convoqué le chargé d'affaires de l'U. R. S. S.

Il lui a remis une protestation du gouvernement contre la détention de huit pêcheurs nippons que les autorités soviétiques avaient promis d'échanger.

# LE BROUILLARD

Plus que le froid, le brouillard est pour les asthmatiques et catarrheux une cause d'accès douloureux et prolongés. On prévient ces crises en faisant usage de la Poudre Louis LEGRAS. Ce remède merveilleux qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément et guérit progressivement l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, le catarrhe, la toux des bronchites chroniques. Prix de la boîte : 6 fr. 15 (impôt compris), dans toutes les pharmacies. 9314

# RÉDUCTION DU NOMBRE DE MODÈLES DE CAMIONS AUTOMOBILES EN ALLEMAGNE

Berlin, 2. — La nomination récente, par le maréchal Coering, d'un commissaire à pleins pouvoirs pour l'ensemble des questions de motorisation est suivie maintenant d'un décret sur la réduction des modèles dans la construction des camions automobiles.

En deux paragraphes ce décret soumet la construction des nouveaux modèles à l'autorisation préalable du commissaire et donne pouvoir à ce dernier pour limiter le nombre des modèles.

Selon les journaux allemands, le nouveau commissaire, le colonel von Schell, réduira à trois ou quatre le nombre des types de camions.

# MÉDAILLES DE LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE

De l'Officiel : Article premier. — La médaille de la Reconnaissance française est attribuée aux personnes désignées ci-après, qui ont accompli, pendant la guerre 1914-1918, des actes exceptionnels de courage et de dévouement :

Médaille de 2e classe (argent). — M. Mathieu Maurice-Fernand-Antoine, demeurant à Maubeuge (Nord).

Médaille de 3e classe (bronze). — MM. Gabelle Lucien Edmond-Zacharie, demeurant à Verchain Maugré ; Lafaye Louis-Kléber, ex-conseiller municipal de Lille, demeurant à Lille ; Lemmens Edgard-Arthur-Eugène, demeurant, à Tourcoing ; Mouton Albert, demeurant, à Lourches.

# POUR LES RETRAITÉS

On nous communique :

« L'Officiel a publié le décret attendu depuis dix mois, réglant la situation des militaires non officiers de la gendarmerie. Il a publié également un premier décret tendant, pour 1939, à l'amélioration de la situation des anciens fonctionnaires de l'Etat.

» La Fédération Nationale des retraités 12, rue Armand-Moisant, Paris (15e), est à la disposition des retraités désireux d'être fixés sur leur situation particulière. (Joindre un timbre pour la réponse).

# BIBLIOGRAPHIE

La « REVUE DE FRANCE » du 1er décembre 1938 publie notamment :

**Son double**, de Robert Hichens ; **Où vont les jeunes ?** de Louis Fortune ; **La surveillance des Bonaparte à Rome après 1815**, de Paul Fleuriot de Langle ; **Si loin !** de Luigi Pirandello ; **Le plan de redressement**, de Geibel ; **Les Lettres et la Vie**, de Marius Richard ; **L'Histoire et la Vie**, de Robert Dreyfus ; **Les remèdes de M. Paul Reynaud**, de Raymond Recouly ; **La vie courante : Vacances d'écrivains**, de Marcel Prévost ; **Les commentaires**.

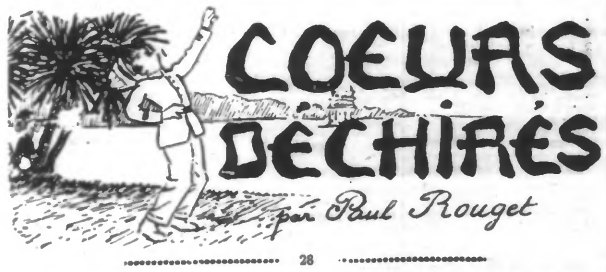


28

— Et après un instant :

— Ecoute : cette preuve de ta reconnaissance il te sera peut-être facile de me la donner.

— Parle. De quoi s'agit-il ?

— D'abord, réponds à cette question : tes frères, avant de me mettre à mort, ont sans doute l'intention de me faire passer par la torture ?

D'une voix plus basse encore :

— Oui, avoua Chouang-Si.

— Eh bien, si je n'ai pas peur de la mort, je ne tiens nullement au martyr préalable... Epargne-le-moi.

Le jeune Chinois releva la tête :

— Il n'y aurait pour cela qu'un moyen.

— Lequel ?

— Le poison. Avec une arme on peut se manquer ; avec un poison que je connais, la mort foudroyante est certaine.

— Tu en as à ta disposition ?

— Non, mais je vais tenter l'impossible pour m'en procurer.

— Je compte sur ta promesse, Chouang-Si.

— Tu peux y compter.

— Et je t'en remercie.

Le pirate sortit.

Vers le matin, l'officier put s'endormir, goûter quelques heures de repos.

Son calme persista durant toute la journée. Il ne vit pas Chouang-Si. Il ne l'aperçut pas davantage le lendemain.

Il songea :

— Par défiance, les brigands l'ont mis dans l'impossibilité de communiquer avec moi, il s'est éloigné du campement.

Et à cette pensée — et si brave qu'il fût — l'officier tressaillit.

Le dernier soir, il sortit une fois encore, s'assit sur une roche, examina le paysage, triste, aride, sauvage. En se penchant, il put apercevoir, au loin, la rivière dont Chouang-Si lui avait parlé et, tout là-bas, le trou noir du tunnel par lequel elle pénétrait sous la montagne.

Chouang-Si restait toujours invisible : il ne viendrait plus.

En rentrant, Jacques s'étendit pour la dernière fois sur le grabat de feuilles sèches, et de nouveau des pensées douloureuses assiégèrent son esprit.

A un moment, des mots vinrent à ses lèvres qui se crispaient :

— Elle est à lui...

Puis d'autres :

— Qu'ils soient heureux...

C'était à Jacques et à Gilberte qu'il faisait allusion.

Toute sa vie, ainsi, lentement, repassa devant ses yeux.

A Belle-Amie il accorda encore un souvenir ému.

— Elle m'adorait sincèrement, la pauvre petite... Qui sait si je n'eus pas trouvé le bonheur avec elle !

L'ombre peu à peu s'appesantit.

Les clameurs sinistres des pirates continuaient à retentir.

Jacques attendit que la nuit fût complète pour se lever.

— L'heure est venue, murmura-t-il.

Et avec un geste de farouche résignation :

— Adieu la vie !

Déjà il se dirigeait vers la portière qui fermait la tente, lorsque cette portière fut soulevée, et dans l'ombre, tout bas, quelqu'un dit :

— Ne crains rien... c'est Chouang-Si.

Le lieutenant reconnaissait la voix du pirate.

— Je ne t'attendais plus, fit-il, doucement lui aussi.

— A tort, Chouang ne manque jamais à sa parole.

— J'ai pensé que les tiens t'avaient mis dans l'impossibilité de communiquer avec moi.

— Non, heureusement.

— Et ne comptant plus sur le poison que tu m'avais promis et qui devait m'éviter les affres de la torture, j'allais chercher un autre genre de mort.

— Qu'avais-tu résolu ?

— De sauter du rocher qui à trois cents mètres d'ici surplombe les abîmes.

— Mais les sentinelles qui veillent t'auraient empêché d'y parvenir.

— Qui sait... Ou alors elles m'eussent arrêté à coups de fusil. Et mon Dieu, pour moi, soldat, une balle ne pourrait être que la bienvenue ; je te dirai même que, réflexion faite, je la préférerais au poison.

— Elle serait moins sûre.

— C'est vrai. Je puis n'être que blessé et rester vivant aux mains de tes frères, ce que je veux éviter.

Durant quelques secondes, le silence pesa. Chouang-Si prêtait l'oreille aux vagues bruits du dehors. Toujours à voix basse l'officier reprit :

— Alors, ce poison... tu me l'apportes ?

— Oui... Et je t'apporte aussi autre chose.

— Autre chose...

— Peut-être un moyen de salut.

— Tu te moques de moi, Chouang-Si.

— Nullement... Il se peut que le miracle dont nous parlions hier se produise... Remarque que je dis il se peut, car je n'en ai aucune certitude.

Pourtant, tu dois garder quelque espoir.

— Tu as réussi à rallier les tiens à l'idée de ma liberté ?

— Non. Ton supplice est toujours fixé à demain matin. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il faut t'évader.

— M'évader ?... Mais il y a dix sentinelles autour de ma tente. Toi-même tu viens de me déclarer que je ne pourrais pas arriver vivant au rocher qui se trouve à quelques centaines de mètres d'ici. Est-ce vrai ?

— C'est vrai.

— Alors, comment m'évader, comment gagner la rivière et atteindre ce tunnel dont tu m'as parlé et que j'ai pu apercevoir aujourd'hui ?

— Il faut pour cela que, parmi les hommes du campement une panique terrible se produise qui les fera fuir dans tous les sens, affolés. Tu en profiteras pour t'échapper.

— Mais cette panique, Chouang-Si, qui la provoquera ? As-tu donc prévenu les Français et une armée va-t-elle brusquement surgir du sol pour me délivrer ?

Dans l'ombre, la voix du Chinois eut un léger tremblement.

— Ne te moque pas, lieutenant. Le dévouement et la reconnaissance que j'ai pour toi n'iraient pas jusqu'à la trahison des miens. Si j'ai résolu de tenter l'impossible pour te prouver cette reconnaissance, il ne s'ensuit pas que je sois un lâche.

— Je te demande pardon, Chouang-Si, de cette sotte réflexion que j'ai faite sans vouloir te peiner, crois-le bien.

— Je n'en doute point. Si j'agis ainsi c'est que je ne veux pas être en reste de générosité avec un ennemi de ma race, mais, sache-le bien, je ne sauvegarderai jamais mon amour-propre au détriment de mon honneur et de ma conscience.

Il se tut. A l'altération de sa voix, on devinait son émotion profonde.

Puis il se dirigea vers la portière, la souleva doucement et avec prudence jeta un coup d'œil au-dehors.

La nuit était toute bleue de clair de lune. On voyait très distinctement les silhouettes des pirates qui, pour le dernier soir, veillaient leur prisonnier.

Aucun cependant ne se trouvait contre la tente.

Chouang-Si revint vers l'officier qui s'était assis sur une caisse vide et avait appuyé tristement son front sur ses mains.

— Tu ne me demandes pas quel est ce moyen que je veux employer pour tenter ton évasion ?

— Ah ! que m'importe ! fit tristement Fréménil.

— Comment. C'est ainsi que tu accueilles ma proposition ?

— La mort ne m'effraie pas.

— Tu voudrais prouver à nos guerriers que les Français ignorent la peur. Mais cela ils le savent déjà, et tu ne leur apprendras rien. Ils reconnaissent que leurs adversaires sont valeureux et que tous n'hésitent point quand il le faut, à verser leur sang pour leur patrie.

Jacques brusquement relevait la tête.

Il y avait une leçon pour lui dans les paroles que Chouang-Si venait de prononcer...

... Dans ces paroles qui lui rappelaient son devoir de soldat.

Non, il n'avait pas le droit de chercher la mort en dehors des batailles.

C'eût été une lâcheté qu'il ne commettrait pas.

Il eut honte du mouvement de faiblesse auquel il s'était laissé aller devant cet étranger...

Heureusement, Chouang-Si ne l'avait pas remarqué.

Au contraire, il avait cru à un acte de témérité, rêvé par lui.

... A une de ces folles héroïques qui ne sont pas rares au livre d'or de l'histoire française.

— Tu as raison, Chouang-Si et je te prie d'oublier les paroles que j'ai prononcées tout à l'heure.

« Fais-moi donc connaître ce moyen dont tu disposes de favoriser mon évasion ?

*(A suivre).*